

# Déclaration du CNRBE / 19 septembre 2012

## Collectif National de Résistance à Base Elèves

Nous sommes les **porte-parole du Parti Socialiste** qui, dans le livre « Agir pour les libertés publiques » de mars 2009, dénonçait la France en libertés surveillées avec un Abécédaire où la Base-Elèves et la Base Nationale Identifiant Elèves figuraient à la lettre B tandis que le futur Répertoire National Identifiant Elève Etudiant y était évoqué avec son identifiant unique de la maternelle au supérieur ;

Nous sommes également les **porte-parole de l'actuelle Ministre à la réussite scolaire** qui, alors députée, appelait sur son blog à signer la pétition pour le retrait du fichier Base-Elèves ;

Nous nous faisons l'écho du **Comité des Droits de l'Enfant de l'O.N.U** qui, en 2009, s'inquiétait de l'utilisation faite du fichier Base-Elèves et recommandait de n'entrer que des données anonymes dans les bases de données ;

Nous relayons les **collectivités locales**, de plus en plus nombreuses (mairies, Conseils généraux, Conseils Régionaux) qui demandent l'arrêt du fichage des élèves ;

Nous portons également la parole des **parents d'élèves et de leurs associations**, qui par milliers demandent en vain jusqu'ici à exercer leur droit d'opposition à ce fichage, droit réaffirmé par le Conseil d'Etat en juillet 2010 et par le Tribunal administratif de Bastia en juin 2012 ;

Quand nous arrivons à obtenir l'information, nous faisons connaître les très discrètes réserves ou recommandations que la **CNIL** adresse au Ministère de l'Education nationale sur l'in vraisemblable manque de mesures de protection sérieuse des données personnelles collectées ;

Quand la **CNIL** dispense en juillet 2012 les dizaines de milliers d'établissements scolaires de toute déclaration de fichier portant sur les données personnelles, nous tentons de briser l'impressionnant silence qui entoure ce qui ressemble à un abandon complet de tout contrôle ;

Quand le Ministère de l'Education nationale et celui de l'Enseignement supérieur (avant les autres Ministères qui doivent les imiter d'ici 2016) instituent un traitement automatisé (**SIRHEN**) qui centralise l'ensemble des données existantes sur les personnels et leur famille, nous nous interrogeons sur l'acceptation de la CNIL et sur l'absence apparente de réaction d'organisations syndicales ;

Nous sommes enfin et surtout les **porte-parole des enfants, des élèves, des apprentis et futurs salariés** pour qui nous refusons des **apprentissages appauvris et stressants**, des évaluations permanentes et absurdes qui ont démontré leur nuisance mortifère partout où elles sont pratiquées, une **orientation automatisée** sans contrôle des élèves, de leur famille et des équipes enseignantes ; nous demandons pour eux le respect du **droit à l'erreur et à l'oubli**, la **suppression** du LPC et de **tout dispositif numérique permettant une traçabilité des résultats et parcours scolaires** de la maternelle à l'entreprise puisque la loi de novembre 2009 et son projet de décret d'application de 2010 prévoient bien que cet arsenal de cases cochées a pour objectif le CV numérique EUROPASS. **Diminuer le nombre de cases comme semble le prévoir l'actuel Ministre de l'Education Nationale ne changera pas la nature de l'usine à cases** qu'est en train de devenir l'école et le rôle de contremaître de fabrication des ressources humaines qui est assigné aux enseignants.

## **Seules quelques minutes de la concertation nous ont été accordées !**

Nous dénonçons pourtant depuis plusieurs années que, sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale, des procédures de traçage informatisé aient été mises en place, effectuant des compilations de données personnelles des élèves, des étudiants et de leurs proches, et ouvrant la porte à tous types de croisements échappant au contrôle démocratique. Ces fichiers ont pour la plupart été conçus et renseignés sans aucune information préalable et en dehors de tout débat parlementaire – parfois même hors de tout cadre légal – et posent de graves problèmes pédagogiques, juridiques, philosophiques et éthiques.

## **Nous contestons le choix de l'animateur chargé de l'atelier traitant du numérique à l'école !**

Certes nous donnons crédit au Ministère de n'avoir pas caché sur le site de la concertation ses fonctions de membre du Comité National du Numérique et de Président de la Fédération française du e-commerce et de la vente à distance (auxquelles auraient pu être ajoutées celles de Président de l'association similaire au niveau européen depuis juin 2012, et de membre du comité exécutif du MEDEF). Mais nous ne nous expliquons pas que ce conflit d'intérêt évident n'ait pas conduit à un autre choix pour cet atelier. D'autant que la simple lecture du rapport du CNN sur l'éducation de mars 2012 mis dans les documents de référence suffisait pour s'en convaincre.

Qu'aurait-on dit si l'animateur chargé de cet atelier était membre du CNRBE, voire d'une organisation syndicale de l'Education nationale ?

## **Nous demandons l'abandon de l'ensemble des fichiers BE, BNIE, RNIE, Sconet-SIECLE, AFFELNET, APB, LPC et autres livrets scolaires électroniques.**

Le seul argument du ministère - outil efficace et indispensable de gestion administrative - n'est qu'un prétexte qui conduit à confondre gestion financière et conduite des apprentissages entre êtres humains.

Diminuer le nombre de cases comme semble le prévoir l'actuel Ministre de l'Education Nationale ne changera pas la nature de l'usine à cases qu'est en train de devenir l'école et le rôle de contremaître de fabrication des ressources humaines qui est aujourd'hui assigné aux enseignants.

Nous estimons que non seulement on peut « s'en passer », mais que cela fera faire des économies : qui a calculé, par exemple, le coût des E.N.T, solutions industrielles retenues décidées par le Ministère en 2002 et mis en œuvre sans aucun contrôle depuis ?

**Enfin, avec l'absence de réponse à la mise en demeure adressée par le CNRBE au Ministère le 14 mars 2012, et avec l'absence de l'élémentaire décision de levée des sanctions contre les enseignants qui ont résisté aux mesures prises par le gouvernement précédent (engagement subliminal de la campagne électorale), nous n'avons à ce jour aucun signe que le changement soit pour maintenant.**

**Nous ne participerons pas à la concertation.**

---



**LE CNRBE**  
**Collectif National de Résistance à Base Elèves**

<http://retraitbaseeleves.wordpress.com/>

[base-eleves@orange.fr](mailto:base-eleves@orange.fr)

**Ni base-élèves**  
**Ni Livret**  
**Personnel de**  
**Compétences**  
numérisé !